



Editorial

Le projet de Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale, présenté par le préfet le 8 avril 2011, a été amendé par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) avec le retrait de la CAP pour les communes d'Eglise Neuve de Vergt, Chalagnac, Creyssensac et Pissot, Saint Paul de Serre, et leur retour dans la Communauté de Communes du Pays Vernois.

Dans le même temps, un nouveau périmètre de la Communauté de Communes a été adopté par la CDCI pour former une nouvelle intercommunalité regroupant les communes du Pays Vernois et celles des communes du Terroir de la truffe (Ste Alvère, St Laurent des Bâtons, Paunat, Limeuil, Trémolat). Elle devra se donner une cohérence économique pour des projets communs de développement.

Le bourg a changé de visage

Les travaux concernant la traverse du bourg, commencés en avril, se sont terminés avec les plantations de végétaux (39 arbres : charme, troène sur tige, tilleul, lagerstroemia ; 427 arbustes : buis, aronia, corète, troène, millepertuis, perovskia, genêt, vitex, lilas ; 590 vivaces/couvre sols : achillée, bugle rampant, ancolie, aster, hémérocalle, corbeille d'argent, iris, pivoine). Cette nouvelle perspective végétale du bourg et les aménagements routiers réalisés vont normalement modifier la circulation, réduire de manière significative la vitesse des véhicules, souvent excessive, et ainsi contrarier des habitudes tenaces.

Ce chantier, d'un montant global HT de 760 651 € dont 320 550 € pour la part communale, a été financé avec le concours :

- De l'Etat :
 - . Dotation Globale d'Equipeement (DGE) pour la 1^{ère} tranche de travaux: 67 765 €
 - . Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) pour la 2^{ème} tranche de travaux: 26 490 €
 - . Réserve parlementaire : 5000 €
- Du département (Conseil Général de la Dordogne):
 - . Travaux de chaussée : 200 000 € TTC
 - . Contrat d'objectif : 43 724 €
 - . Travaux d'Edilité (travaux d'aménagement de la traverse du bourg): 106 408 €
- Du Syndicat Des Energies de la Dordogne (SDE 24) pour les travaux d'effacement des réseaux : 140 000 €
- Du syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de la Vallée du Manoire pour les travaux sur le réseau d'eau potable : 80 000 €

Les aides accordées ont permis de financer les travaux de trottoir et de plantations au maximum autorisé par la loi, soit 80 % de son montant, les 20 % restant étant à la charge de la commune. Pour la totalité du projet, la contribution de la commune est de **103 388 €**.



Nouvelle perspective de la traverse avec la disparition des lignes aériennes

Etat Civil

Mariage

12 novembre 2011 Fabrice VALLAT
& Natacha DAGAULT

Naissances

10 juillet 2011 Thaïs JACQUET - REGAL

14 août 2011 Joshua LAGARDE

25 août 2011 Noha José ROBERT

Décès

4 novembre 2011 Lucien
DURANTON

Informations pratiques

Recensement citoyen par internet

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Par internet, la démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « **Recensement citoyen obligatoire** » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.service-public.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer.

2012 : année électorale

L'année 2012 sera rythmée par deux temps forts : l'élection présidentielle (les 22 avril et 6 mai) et les élections législatives (les 10 et 16 juin). Pour voter en 2012, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Sont concernés, les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans et les personnes qui résident nouvellement dans la commune. Il suffit de se rendre en mairie muni d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) et d'un justificatif de domicile ou d'utiliser la démarche d'inscription en ligne par internet (site www.mon.service-public.fr). Tous les électeurs inscrits sur les listes électorales recevront en mars 2012 une nouvelle carte d'électeur.

Infos Brèves

Réunion publique relative au PLUi

Mardi 14 septembre à 20h à la salle des fêtes, une nombreuse assistance est venue s'informer de l'état d'avancement du Plan local d'urbanisme intercommunal. Le bureau d'étude



CITADIA, représenté par Denis Leddet, a fait une présentation axée principalement sur le diagnostic avant d'aborder les grands axes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Dans le calendrier prévisionnel, une nouvelle réunion publique sera proposée dans le courant du mois de mai 2012.

La Taxe d'Aménagement (TA) remplace la Taxe Locale d'Équipement (TLE) à partir du 1^{er} mars 2012

Dans le but de diminuer la consommation de l'espace par les constructions, et densifier un peu plus certaines zones, la nouvelle loi des finances vient d'instituer la Taxe d'Aménagement pour participer au financement d'équipements publics en remplacement notamment de la Taxe Locale d'Équipement. Son taux de 2,5% s'appliquera sur la valeur de la surface de construction utile déterminée forfaitairement au prix de 660 € le m².

Travaux de voirie

L'ensemble des voies communales a été concerné par des opérations diverses de réfection des revêtements en fonction des niveaux de dégradation constatés.

Don du sang

65 personnes ont participé à la collecte de sang organisée lundi 12 septembre à la salle des fêtes par l'établissement français du sang. Prochaines dates à noter :

19 mars 2012, 18 juin 2012, 17 septembre 2012 et 10 décembre 2012.

Quelques équipements nouveaux :

- Un salon pour la garderie →
- Des rideaux pour la mairie
- 8 bancs pour l'église



Acquisition du château d'eau

Le SIAEP de la Vallée du Manoire a cédé gratuitement le château d'eau au profit de la commune. Désormais la commune va percevoir la redevance domaniale due par l'opérateur téléphonique qui a installé une antenne de téléphonie mobile. Le loyer s'élève à 2500 € par an.



SARL RENOV'BAT
Entreprise de Maçonnerie et Restaurations Générales
« Le Bourg » 24380 EGLISE NEUVE DE VERGT
Tél. 05.53.35.24.06 fax. 05.53.35.34.51
Portable. 06.08.99.24.48
Courriel: renovbat24@yahoo.fr



EURL Entreprise d'Electricité, Etudes & Services
La Tenancie Eglise Neuve de Vergt
24380 VERGT
Tél : 05 70 58 71 35
Courriel : 3e.services@free.fr
Fax : 05 53 53 76 75



MOURGUES FRUITS
La passion qualité
24 – EGLISE NEUVE DE VERGT 05 53 03 74 18
47 – MARMANDE 05 53 64 33 33
82 – MOISSAC 05 63 04 08 10

Ça s'est passé à Eglise Neuve de Vergt

Visite de Monsieur le Préfet sur une exploitation agricole

Après sa prise de fonction le 4 juillet 2011, Monsieur le Préfet de la Dordogne a souhaité rencontrer les représentants des différentes organisations professionnelles agricoles pour traiter en particulier des problèmes causés par la sécheresse sur les productions fourragères. Dans ce cadre, il est venu le vendredi 15 juillet 2011 faire une visite de terrain sur l'exploitation de vaches laitières de Jean-Luc Lalet en présence de : Daniel Lagoutte de la DDT, Thierry Nardou maire de la commune, Damien Marty Président des Jeunes Agriculteurs (JA), Pierre Léonard Vice-président des JA, Jean-Philippe Granger Président de la FDSEA, Yannick Frances secrétaire général de la FDSEA, Josette Marrant Directrice de la chambre d'agriculture, Philippe Gondouneau responsable du service élevage à la chambre d'agriculture, Olivier Dejean technicien élevage à la chambre d'agriculture, et Céline Demaison responsable administrative des JA.



Pendant 1 h 30, Monsieur le Préfet s'est mis à l'écoute de ses interlocuteurs et a eu un contact direct et assez facile pour bien appréhender l'impact de la sécheresse et les conséquences de perte de récoltes sur prairie pour les exploitations qui font de l'élevage.

Ça va se passer à Eglise Neuve de Vergt

Exposition d'œuvres du Fonds Départemental d'Art Contemporain

Cette exposition aura lieu à la salle des fêtes du samedi 4 février 2012 au dimanche 19 février 2012. Les jours et heures d'ouverture au public seront affichés en temps opportun.

Gros plan sur une entreprise locale

RENOV'BAT

Cette entreprise générale du bâtiment, avec ses 25 ans d'expérience, se positionne en interlocuteur unique pour tout projet de construction. En liaison étroite avec d'autres corps de métiers (architecte, plombier, électricien, charpentier, ...) l'entreprise peut vous proposer la réalisation totale d'un projet. Elle exerce plus particulièrement ses compétences dans les domaines suivants :

- Maçonnerie générale dans la construction (maison neuve, rénovation, restauration, ...) : terrassement et fondation, travaux de gros œuvre avec utilisation de matériaux divers : pierre, briques, parpaing et béton armé.
- Pose de charpente industrielle et traditionnelle; couverture en tuile.
- Isolation thermique et phonique,
- Plâtrerie, carrelage (revêtement de sol et de mur), crépissage.
- Pose de toutes menuiseries en aluminium et bois, pose de volets roulants.
- Installation du système d'assainissement.

L'entreprise apporte des services complémentaires tels que la vente de barbecue en tout genre et la réalisation de plan de travail en granit pour cuisine.

Dans un autre domaine elle propose la réalisation de tombes funéraires en granit.

En matière de rénovation, l'entreprise maîtrise parfaitement les techniques traditionnelles et les matériaux anciens. Les solutions techniques d'intervention sont respectueuses de l'esthétique du patrimoine bâti. Les photos ci-contre d'un travail réalisé sont révélatrices de ce souci de perfection.



Exemple de rénovation de toiture et de ravalement de façade

PEINTURE - DECORATION
AZEVEDO DECORS
24380 Eglise Neuve de Vergt
Tél. 05 53 46 78 82 - Port. 06 80 73 57 97

Entreprise de Maçonnerie
Neuf - Restauration
DA SILVA JOAQUIM
Vente et installation de cuisine et menuiserie

La Trucherie 05-53-46-31-98
24380 Eglise Neuve de Vergt 06-81-69-98-18

Coiffeuse à domicile
Solange Béchade
Homme - Femme - Enfant
sur rendez-vous
Tél. 05 53 46 67 40
Portable : 06 78 08 54 89
«La Brande» 24380 Eglise-Neuve-de-Vergt
Siret : 451 580 112 000 14

Vie Associative

Assemblée Générale des Egliseneuve de France

L'assemblée Générale de l'Association de Coopération Intercommunale des Egliseneuve Réunis (ACIER) s'est tenue le 24 septembre 2011 à Eglise Neuve d'Issac. Après la réunion et le repas amical organisé à la salle des fêtes de la commune, les membres de l'association sont allés découvrir, à bord d'une gabarre sur la Dordogne, l'histoire de la batellerie et des grands faits historiques de la vieille ville de Bergerac. Cette promenade, au départ du légendaire port gabarrier de Bergerac, a donné l'occasion à Maurice Dutard de chanter les louanges de la Dordogne.



Le maire Thierry Nardou et le conseil municipal vous souhaitent santé, bonheur, accomplissement personnel et professionnel pour l'année 2012.

Dates à retenir

Samedi 14 janvier 2012 : Vœux du maire à 11h00 à la salle des fêtes.

Samedi 28 janvier 2012 : Goûter des seniors de 65 ans et plus à 15h00 à la salle des fêtes.

Diaporama présenté par l'Amicale Laïque

Vendredi 30 septembre à 20h30 à la salle des fêtes, l'amicale laïque avait invité enfants et parents pour assister à une restitution du voyage effectué le samedi 25 juin 2011 au parc animalier de Gramat dans le Lot. La présentation du diaporama de cette journée a été suivie du pot de l'amitié offert par l'amicale laïque.



Reprise de la Gym

Les cours de gymnastique ont repris à la salle des fêtes chaque mercredi de 20h00 à 21h00 sous la direction de Catherine Ydoux diplômée du Brevet d'Etat d'Editeur Sportif option « animation des Activités Physiques pour Tous » (BEESAPT). La méthode Pilates mise en œuvre est une technique douce et très efficace qui muscèle en profondeur et améliore la posture, étirement et gestion du stress. La cotisation est de 100 € pour l'année. Renseignements auprès d'Anne Vergnaud : 05 53 46 66 95 de l'association du Fil d'Ariane qui propose cette activité.



Nouveaux services sur la commune

Assistante maternelle agréée

Vanina GONTIER La Brande Tél : 05 53 05 28 68 ou 06 70 50 68 56

Auto entrepreneur

Travaux intérieur et extérieur en tous genres : plomberie, électricité, peinture, papier peint, carrelage, revêtements de sol, bricolage, dépannage, entretien de jardin, installation d'électroménager-TV-informatique, ...

Michael RICHON Le Bost Tél : 06 85 71 83 66

Entreprise de maçonnerie : terrassement, rénovation, pose de menuiseries, carrelages, placo, ...

Ets. FERREIRA La Trucherie Tél : 06 81 98 86 51

Soutien scolaire en anglais

Soutien pour élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Tarif : 14 Euros/heure

Christine BLOCH Tél : 06 20 42 61 42

Vente de produits Bio

GAEC des Délices à la juillerie
Joseph et Mathieu NAULIN
06 33 32 57 56 / 06 16 37 12 12
Séjourbio.com

Ferme bio en polyculture élevage
Petits fruits rouges
(fraises, framboises, groseilles, cassis, ...)
Troupeaux de vaches de race limousine
(vente de viande en caissette)

Vente à la ferme sur commande

Info minute

La commune vient d'acquiescer pour un montant de 65 000 € l'entrepôt situé près du cimetière appartenant à l'entreprise RENOV'BAT. Ce bâtiment va accueillir l'atelier municipal.

Le Neueglisien

Décembre 2011 - N° 11
Bulletin des informations municipales de la commune d'Eglise Neuve de Vergt
Dépôt légal : Décembre 2011

Les pages du journal sont consultables sur le site internet:
www.cc-paysvernois.fr

Responsable de la publication : Thierry NARDOU
Responsable de la rédaction : Jacky COULAUD
Imprimerie : A.P.R.S. Mandela 05 53 53 19 51